PRÉSIDENT(E)
2725
SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Roussillon tenue conformément à la loi, le **8 OCTOBRE 2026** à 12 00 heures, en ses locaux, situés au 90, chemin Saint-François-Xavier, Candiac, Québec.

SONT PRÉSENTS

Monsieur Normand Dyotte	Président et délégué de la ville de Candiac
Monsieur Robert Dupuis	Délégué substitut de la ville de Saint-Constant
Monsieur Frédéric Galantai	Délégué de la ville de La Prairie
Monsieur Christian Marin	Délégué de la ville de Saint-Philippe
Monsieur Sylvain Bouchard	Délégué de la ville de Sainte-Catherine

SONT ABSENTS

Monsieur Jean-Luc Dulude	Délégué de la ville de Saint-Mathieu
Monsieur Jean-Michel Pepin	Délégué de la ville de Delson

Formant le quorum requis sous la présidence de monsieur Normand Dyotte.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

Monsieur Michel Guillemette	Directeur
Me Marie Lise Desrosiers	Secrétaire de la Régie

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

2. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

26-10E-129

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Christian Marin, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2026

5. FINANCES ET TRÉSORERIE

5.1 Ratification de la liste des dépenses incompressibles payées du 1er septembre au 28 septembre 2026 - montant 835 554,68 $

5.2 Ratification de la liste des déboursés directs du 29 août au 25 septembre 2026 - montant de 1 833 330,71 $

5.3 Approbation des comptes à payer du 1er septembre au 28 septembre 2026 - montant de 292 695,98 $

5.4 Dépôt du rapport des dépenses autorisées par les responsables d'activité budgétaire du 1er janvier au 14 septembre 2026

5.5 Dépôt des dépenses du 1er juin 2023 au 30 septembre 2026 du programme de soutien à la modernisation des CU-9-1-1 et des CSAU admissibles en vue du passage au 9-1-1 de prochaine génération

5.6 Dépôt des dépenses en immobilisations financées par règlement d'emprunt au 30 septembre 2026

5.7 Approbation des dépenses en immobilisations financées par le fonds de roulement du 1er janvier au 30 septembre 2026 - montant de 457,74 $

5.8 Budget 2027 - recommandation

5.9 Adoption du programme triennal d'immobilisations

PRÉSIDENT(E)
2726
SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

6. RESSOURCES MATÉRIELLES

7. RESSOURCES HUMAINES

7.1 Fin d'emploi de l'employé matricule 295
7.2 Dépôt de la liste des départs au 8 octobre 2026

8. RESSOURCES INFORMATIQUES

9. ADMINISTRATION

10. GREFFE

11. VARIA

12. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE

26-10E-130 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2026**

Il est proposé par monsieur Sylvain Bouchard, et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 septembre 2026.

ADOPTÉE

26-10E-131 **RATIFICATION DE LA LISTE DES DEPENSES INCOMPRESSIBLES PAYÉES DU 1ER SEPTEMBRE AU 28 SEPTEMBRE 2026 - MONTANT 835 554,68 $**

Il est proposé par monsieur Frédéric Galantai, et résolu à l'unanimité :

D'ENTÉRINER la liste des dépenses incompressibles payées pour la période du 1er septembre au 28 septembre 2026 - montant 835 554,68 $ le tout tel que plus amplement détaillé dans des documents joints en annexe à la présente.

ADOPTÉE

26-10E-132 **RATIFICATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS DIRECTS DU 29 AOUT AU 25 SEPTEMBRE 2026 - MONTANT DE 1 833 330,71 $**

Il est proposé par monsieur Robert Dupuis, et résolu à l'unanimité :

D'ENTÉRINER la liste des déboursés directs du 29 août au 25 septembre 2026 - montant de 1 833 330,71 $, le tout tel que plus amplement détaillé dans les documents préparés par la trésorière de la Régie et joints en annexe à la présente.

ADOPTÉE

26-10E-133 **APPROBATION DES COMPTES A PAYER DU 1ER SEPTEMBRE AU 28 SEPTEMBRE 2026 - MONTANT DE 292 695,98 $**

Il est proposé par monsieur Christian Marin, et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER un paiement des comptes à payer du 1er septembre au 28 septembre 2026 - montant de 292 695,98 $, le tout tel que plus amplement détaillé dans des documents joints en annexe à la présente.

ADOPTÉE

Formules Municipales No 4614-A-PeS

PRÉSIDENT(E)
2727
SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

DÉPÔT

DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LES RESPONSABLES D'ACTIVITÉ BUDGÉTAIRE DU 1er JANVIER AU 14 SEPTEMBRE 2026

Conformément à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport des dépenses autorisées par les responsables d'activité budgétaire du 1er janvier au 14 septembre 2026 est déposé à l'assemblée.

DÉPÔT

DÉPÔT DES DÉPENSES DU 1er JUIN 2023 AU 30 SEPTEMBRE 2026 DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA MODERNISATION DES CU-9-1-1 ET DES CSAU ADMISSIBLES EN VUE DU PASSAGE AU 9-1-1 DE PROCHAINE GÉNÉRATION

Le rapport des dépenses du 1er juin 2023 au 30 septembre 2026 du programme de soutien à la modernisation des CU 9-1-1 et des CSAU admissibles en vue du passage au 9-1-1 de prochaines générations est déposé.

DÉPÔT

DÉPÔT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS FINANCÉES PAR RÈGLEMENT D'EMPRUNT AU 30 SEPTEMBRE 2026

Le rapport des dépenses en immobilisations financées par les règlements d'emprunt au 30 septembre 2026 est déposé.

26-10E-134

APPROBATION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS FINANCÉES PAR LE FONDS DE ROULEMENT DU 1ER JANVIER AU 30 SEPTEMBRE 2026 - MONTANT DE 457,74 $

CONSIDÉRANT les sommes disponibles dans le fonds de roulement pour les dépenses en immobilisations de la Régie intermunicipale de police Roussillon ;

CONSIDÉRANT le programme des dépenses en immobilisations adopté par la Régie ;

CONSIDÉRANT les achats effectués dans le respect de l'application de la politique d'achats du 1er juillet au 30 septembre 2026 détaillés dans le tableau 1 joint à la présente résolution ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Sylvain Bouchard, et résolu à l'unanimité :

QUE les dépenses en immobilisations déjà effectuées, soient financées par un prêt du fonds de roulement qui sera remboursé audit fonds selon les cédules décrites dans le tableau 2 joint en annexe à la présente, le tout pour un montant total 457,74 $.

ADOPTÉE

26-10E-135

BUDGET 2027 – RECOMMANDATION

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration de la Régie ont pris connaissance des prévisions budgétaires pour l'année 2027 ;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 468.34 de la *Loi sur les citées et villes*, et l'article 603 du Code municipal du Québec, les prévisions budgétaires doivent être transmises aux villes et à la municipalité membres de la Régie pour être adoptées ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Frédéric Galantai, et résolu à l'unanimité :

PRÉSIDENT(E) 2728 SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

DE RECOMMANDER aux villes et à la municipalité membres de la Régie l'adoption des prévisions budgétaires 2027 qui se détaillent comme suit :

Dépenses totales :	40 821 000$
Revenus autonomes :	5 336 000$
Quotes-parts 2027 à payer :	35 485 000$

QUE ces prévisions budgétaires soient transmises à chacune des villes et à la municipalité membres de la Régie pour qu'elles soient dûment adoptées.

ADOPTÉE

26-10E-136 **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

CONSIDÉRANT la présentation de la trésorière adjointe du programme triennal d'immobilisation de la Régie pour les années 2027, 2028 et 2029 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robert Dupuis, et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisation pour les années 2027, 2028 et 2029.

ADOPTÉE

26-10E-137 **FIN D'EMPLOI DE L'EMPLOYÉ MATRICULE 295**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 26-06-84 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Christian Marin, et résolu à l'unanimité :

DE METTRE FIN à l'emploi au sein de la Régie de l'employée ayant le matricule 295 en date du 21 septembre 2026.

CONFORMEMENT à la *Loi sur les normes du travail,* verser une semaine de salaire à titre de préavis de fin d'emploi.

QUE les sommes nécessaires soient puisées à même le poste budgétaire 02-115-10-xxx.

ADOPTÉE

DÉPÔT **DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPARTS AU 8 OCTOBRE 2026**

La liste des départs pour la période allant au 8 octobre 2026 est déposée.

Il y a un départ pour la période.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun citoyen n'est présent.

26-10E-138 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Sylvain Bouchard, de lever l'assemblée. Il est 12h04.

ADOPTÉE

NORMAND DYOTTE
Président

Me MARIE LISE DESROSIERS
Secrétaire de la Régie

Formules Municipales No 4614-A-PeS